

CHANTIERS DE JEUNES Provence Côte d'Azur

Maison des chantiers, 7, Av. Pierre de Coubertin

06150 CANNES LA BOCCA

Tel : 04.93.47.89.69. Fax : 04.93.48.12.01.

Email : cjpca@club-internet.fr

PROJET EDUCATIF

Les Chantiers de Jeunes ont une volonté éducative lors de l'accueil des adolescents. Nos chantiers ont des **buts** communs quels que soient le lieu, l'équipe d'animation, les jeunes.

Ce **projet éducatif** présente l'**esprit** dans lequel nous voulons que **tous** les séjours se déroulent. Il est complété, à l'initiative de chaque équipe d'animation, par un **document concerté à caractère pédagogique** qui fixe les **objectifs** et les **méthodes** mis en œuvre lors du séjour.

La participation volontaire des jeunes à notre projet est essentielle. La **motivation**, le **volontariat** et le **dynamisme** de chacun sont des conditions indispensables à la réussite de nos chantiers

Dans un groupe, chaque personne doit avoir la possibilité de découvrir, de créer, de s'exprimer, de communiquer, de réaliser, de s'affirmer, de s'épanouir tout en respectant l'autre. Durant le séjour, les jeunes seront amenés à connaître leurs propres limites et celles des autres.

La pédagogie du contrat associe les jeunes au fonctionnement du séjour. Elle est déterminée dès l'inscription par la signature d'un premier contrat précisant la participation aux 5 heures de chantier et à la vie collective.

Dans la pratique, ce contrat est **élaboré** avec l'équipe d'animation et les jeunes au début du séjour. Les règles concernent le chantier, l'organisation des repas, les horaires, la vie collective, les relations, le respect des autres, etc... Certaines sont non négociables : sécurité, interdits réprimés par la loi (vol, drogue, violence, etc...). Ce contrat est un cadre délimitant des espaces de liberté et des limites. Lors d'un différend, les règles sont rappelées et, si nécessaire, renégociées individuellement ou en groupe dans un climat serein. Chacun est garant du respect du contrat.

L'accès aux responsabilités et la prise d'initiatives par les jeunes sont des principes de base dans nos activités. Nous visons à les rendre **acteurs de leurs vacances** par une prise en charge de l'organisation et l'exercice de la liberté de **choix** dans le déroulement du séjour.

L'autonomie est favorisée pendant le chantier, lors de la vie quotidienne (les jeunes vont faire les courses seuls) ou lors d'activités (visite d'une ville) après une préparation avec les animateurs.

Les équipes d'animation sont composées d'un directeur et d'un ou deux animateurs brevetés (BAFD et BAFA) responsables du déroulement du séjour. Elles appliquent les différentes réglementations relatives aux centres de vacances.

Un **animateur permanent** de notre association encadre les temps de chantier et est chargé du conseil technique et pédagogique sur tous les aspects du séjour.

LES RELATIONS :

Le choix de passer des vacances en groupe implique d'**accepter la vie collective** avec les joies et les contraintes qui en découlent. Elle nécessite une organisation et des règles dont la plupart font l'objet d'un contrat. Celles-ci sont acceptées et respectées par **tous** (encadrants et jeunes).

Un respect mutuel est instauré entre les jeunes et l'équipe d'animation, chacun connaissant son statut et les limites qu'il implique. L'animateur est garant de la sécurité morale et physique.

Nous favorisons le contact des adolescents avec leur famille (courrier, téléphone).

Nous privilégions les petits groupes (10 à 15 jeunes) avec un équilibre filles et garçons provenant de milieux différents. Il est important que tous soient **volontaires** pour participer à notre projet.

Pendant les séjours d'été nous accueillons des participants de diverses nationalités dans un esprit de rapprochement de jeunes de pays et de cultures différents.

*Le chantier, la vie quotidienne et les loisirs ont une importance équivalente et visent la **valorisation des jeunes**.*

Les différentes étapes qui composent une journée sont pensées comme des animations.

A tout moment, les adolescents sont acteurs de leur séjour et non-consommateurs.

VIE QUOTIDIENNE :

Les deux jeunes chargés, à tour de rôle, de la vie quotidienne élaborent les menus, font les courses seuls, préparent les repas et gèrent le budget de la journée avec l'aide des animateurs.

Il est tenu compte, autant que possible, des pratiques alimentaires (végétariens, régimes, religions...)

et nous sensibilisons à des menus équilibrés, variés et conçus avec des produits frais et de saison.

Les différents repas sont pris en commun et constituent un moment relationnel privilégié. Toutes les tâches posées comme nécessaires (mise de la table, vaisselle, entretien des locaux, etc...) sont prises en charge par le groupe avec la participation de tous.

Les animateurs sont attentifs au respect des règles d'hygiène et sensibilisent les jeunes à la propreté corporelle et vestimentaire. Les locaux doivent être propres et agréables.

Le respect des horaires permet d'organiser la vie collective et favorise la structuration du groupe.

Le sommeil et la détente sont indispensables à l'équilibre et à la sécurité de tous. Les chambres sont des lieux de repos accessibles. Les heures de coucher sont négociées et fixées en tenant compte des obligations du lieu d'accueil, des activités du jour et du lendemain et du rythme du séjour.

LE CHANTIER :

Nous nous engageons à réaliser les travaux qui nous sont confiés avec les jeunes. Ce travail a une valeur reconnue par le bailleur d'ouvrage qui finance une partie des frais de séjour.

*Nous attachons une grande importance à la **qualité des réalisations**. Chaque atelier est conçu comme une animation. Les outils, les matériaux et la finalité des travaux sont présentés et expliqués.*

*La pédagogie mise en place vise l'**autonomie** (expliquer et montrer - faire avec le jeune - laisser faire seul - fixer un objectif). Le chantier est un moyen d'apprendre, de se faire plaisir, de créer et de réaliser, en laissant son empreinte.*

*Un chantier doit être ordonné et ne se termine qu'après le nettoyage des lieux, des outils et leur rangement. L'activité chantier exige d'être constamment attentif aux **règles de sécurité**.*

ACTIVITES DE LOISIRS :

Des animations sont proposées les après-midi et en soirée (grands jeux, veillées, visites, etc...) et mises en place pour et/ou par les jeunes.

Qu'elles soient ludiques, sportives, culturelles ou de détente, elles sont un support de relation, d'apprentissage, de jeu, de plaisir, de créativité et d'autonomie.

Des temps informels et de repos sont instaurés pour que l'ensemble du séjour soit équilibré.

Concernant les activités programmées avec des prestataires de service, l'équipe d'animation s'assure du respect de la réglementation en vigueur (matériel, lieu, encadrement,...) et est attentive aux règles de sécurité et à la qualité de l'activité.

CONCLUSION :

Une régulation se fait chaque fois que cela est nécessaire. Elle permet de réajuster les objectifs durant le séjour. Un bilan est fait en fin de stage et des questionnaires sont donnés aux jeunes.

*Nous mettons tout en oeuvre pour que les jeunes se sentent, avant tout, **"en vacances"**.*